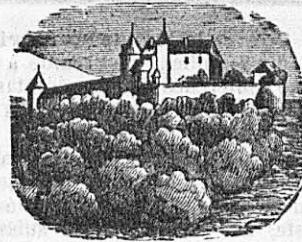




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
 . . . 6 mois » 3.-  
 Étranger . . . 1 an » 10.-  
 . . . 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**  
 Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>5</sup> 12<sup>12</sup> (d. j. f. 15<sup>80</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6-- 10<sup>23</sup> 13<sup>15</sup> (13<sup>50</sup>) 17<sup>45</sup>

**ANNONCES**  
 Canton de Fribourg . . . 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations . . . 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas,  
 S. A. suisse de publicité.  
 (Cercle catholique, 1er étage)

mulées  
 MEDI  
 ses  
 NS  
 S sur tout  
 ame,  
 AME

**pour DAMES**  
 ONS en fine batiste  
 la pièce, 2,95  
 blanc, entre-deux  
 la pièce, 0,95  
 s, belle toile, décollé  
 derie, 2,25  
 s, belle toile, fermant  
 festons, 2,75  
 décolleté cœur,  
 et brod assort. 2,75  
**OCASION**  
 forme empire ou dé-  
 n entre-deux et  
 la pièce, 2,95  
 s, bonne toile,  
 la pièce, 2,50  
 toile, forme droite,  
 montés à jour, 2,95  
 toile, forme sabot,  
 la pièce, 3,35  
**NTALONS** très belle  
 erbe, tr. large, entre-  
 jour à dentelles  
 la pièce, 4,20  
**ÈRES**  
 gris, beige,  
 veau de 50 gr. 0,35  
 ira, belle qualité,  
 la douzaine 0,40  
 ine p. mes., la p. 0,50  
 me qual., 90 x 40 cm.  
 la pièce 0,40  
 es en porcelaine  
 les 2 pièces 0,50

NS  
**RIS**  
 Rue du Lac.  
 I LEVY  
**RRY**  
 ouverts --  
 s jours  
 heures.

**DEMANDE**  
 une personne  
 certain âge, ou une fille de  
 confiance pour aider au mé-  
 garder les enfants.  
 s. sous chiffres P. 1938 B.  
 icitas, Bulle.  
**ANDE à acheter de ste pro-**  
 de rapp. et d'agrém., ainsi  
 s industries de ts genres ;  
 châteaux, brasseries, etc.  
 ux pr. commandites et as-  
 Constitut. de S<sup>tes</sup> Placem.  
 Ser. : Banque d'Études, 160,  
 ie Jos. Bruxelles a757 b109  
**à vendre**  
 gy.  
**maison**  
 rdin. Facilité de paiement.  
 resser à Arthur DAF-  
 à Pringy.

## La Suisse et le désarmement.

Voici les points essentiels de la réponse du Conseil fédéral au questionnaire de la Société des nations relatif à la limitation des budgets militaires pour les années 1923-1924 et au sujet des nécessités militaires de la Suisse. « Etant donnée sa situation de petit Etat intérieur dénué de frontières maritimes et, par conséquent, dépourvu des matières premières les plus importantes, l'existence de la Suisse est fortement dépendante d'un état de bon accueil avec ses voisins. Aussi la Suisse suit-elle depuis des siècles une politique de neutralité qui, en 1815, a été expressément reconnue par les puissances comme conforme aux intérêts de l'Europe, et que le Pacte de Londres a sanctionné à nouveau en 1920.

Cette politique de neutralité confère à la Suisse non seulement le droit au maintien d'une armée convenable, mais elle lui fait de ce maintien un véritable devoir international. Il y a également lieu de tenir compte de la frontière du pays, frontière d'une très grande étendue comparativement au nombre des habitants. La Suisse s'est toujours limitée au strict nécessaire au point de vue de l'instruction et de l'équipement de ses troupes. C'est ainsi notamment que la durée de l'instruction des recrues oscille entre 65 et 90 jours et, d'autre part, que la Suisse est dépourvue de l'artillerie lourde et de mainte autre ressource de la technique moderne au point de vue militaire.

La guerre n'a amené aucune modification. Pendant les années qui ont suivi, notre appareil militaire s'est trouvé pour ainsi dire arrêté. De plus, l'âge de l'entrée au service militaire a été reculé d'un an et les exigences, au point de vue de la capacité au service, ont également été rendues plus grandes, ce qui a eu pour résultat de réduire, dans une certaine mesure, l'importance des effectifs. A l'heure actuelle, on étudie la question de savoir s'il est possible encore de réaliser d'autres économies. Une dérogation au service militaire obligatoire, étroitement lié à notre système de milice, constituerait, pour notre pays, un problème des plus délicats.

Si tous les Etats adoptaient notre système politique et militaire, la question du désarmement serait résolue d'elle-même.

Quant à la question de savoir si la Suisse serait disposée à prendre l'engagement de n'apporter aucune augmentation au chiffre de son budget militaire pour les années 1923-1924, le Conseil fédéral y répond en exposant que la Suisse peut se déclarer d'accord sous la double réserve que les autres Etats assument également l'engagement dont il s'agit et qu'il ne se produira pas d'événement ayant

un caractère extraordinaire durant la période envisagée. »

## La conférence de la Haye.

### Solidarité interalliée.

L'envoyé spécial de l'agence Havas apprend qu'au cours d'une récente réunion de la commission non-russe, sir Philip Lloyd Greame a informé ses collègues que la délégation britannique avait été pressentie par les délégués des soviets à l'effet de négocier un accord séparé.

Le chef de la délégation britannique a repoussé ces propositions, entendant demeurer fidèle à la clause du procès verbal signé le 14 mai à la villa Albertin entre les délégations britannique, française, italienne et japonaise.

### Le fond de la politique des Soviets.

Le *Messagero* se dit en possession d'un document russe très récent ; il s'agit des instructions données à l'ingénieur des instrutions avant son départ pour la Haye.

Le document, qui émane du commissariat du commerce avec l'étranger, affirme :

1° la nouvelle politique économique russe ne doit pas être comprise comme la restauration du régime bourgeois ou comme une retraite stratégique sur les positions du capitalisme ; elle est fondée sur le plan unique et rationnel de l'économie d'Etat et la nationalisation des terres, des grandes industries de transports et du monopole du commerce étranger ;

2° l'économie fondée sur ce plan ne pourrait pas se réaliser sans le contrôle de l'Etat sur tous les rapports économiques avec l'étranger ;

3° le monopole d'Etat du commerce étranger est le moyen le plus efficace de défense contre l'intervention dans l'économie russe des grandes puissances capitalistes, lesquelles aspirent à s'emparer de la Russie ; toute initiative soviétiste ou privée contraire au monopole d'Etat du commerce étranger briserait le front bolchéviste.

### La conclusion nécessaire.

Dans le *Journal des Débats*, M. Aug Gauvain se réjouit de ce que les experts alliés ont affronté à La Haye les délégués des soviets : cette rencontre a démontré que les Alliés ont apporté toute la bonne volonté possible à s'entendre avec la Russie bolchéviste, et que l'échec des négociations résulte entièrement des prétentions inadmissibles des Litvinof et des Krassine.

Après avoir analysé les déclarations de Litvinof sur le droit de propriété selon la doctrine étatiste russe, M. Gauvain, reproduisant les termes d'un memorandum adressé aux membres de la Conférence de La Haye par le

Comité national russe, écrit que la prétendue évolution des bolchévistes « se réduit à un ensemble de mesures destinées à affranchir le gouvernement soviétique de charges superflues, à réduire au minimum les frais entraînés par les nécessités de l'administration, et à concentrer toutes les possibilités matérielles en vue d'un but fondamental, en vue de la révolution mondiale. »

A ce régime, observe notre confrère, l'anarchie grandit, les foyers de mort, d'épidémies et de pillage s'étendent, et il recommande qu'on adhère aux quatre conclusions suivantes du Comité national russe :

I. — Aussi longtemps que les communistes seront les maîtres en Russie, l'anarchie dans le pays ne cessera de gagner du terrain et de s'intensifier, en ajournant de plus en plus le moment de sa restauration économique.

II. — Toute aide matérielle accordée aux bolchéviki ou toute ouverture de crédit en leur faveur contribueront à la prolongation du martyre du peuple russe, à l'accroissement de l'anarchie dans le pays et à la ruine des vestiges de ses ressources matérielles.

III. — Pour restaurer économiquement la Russie il convient dès maintenant d'élaborer le plan des mesures indispensables et immédiatement réalisables après la chute du pouvoir soviétique.

IV. — Avant que cet événement se soit produit — on ne peut envisager qu'une enquête approfondie au sujet de la situation réelle de la Russie et de ses forces vitales.

### Utilité de l'exercice physique rationnel.

On nous écrit :

« Même dans les métiers dits manuels, on a grand besoin d'exercice physique rationnel, complétant le travail trop exclusif de quelques parties de l'organisme. »

« Oui, vous-mêmes, ouvriers, qui venez de fatiguer vos bras dans un rude labeur, vous avez besoin d'un exercice physique complémentaire, pour équilibrer votre organisme et pour vous reposer. »

« Comment, dira-t-on, se reposer d'une fatigue par des mouvements, par des exercices parfois très vifs ? »

« Cela peut sembler d'abord étonnant, mais le fait est facile à comprendre depuis que l'on a analysé les causes de la fatigue. Elles résultent d'un amas de produits usés dans la partie du corps qui a travaillé, par exemple, dans un muscle ou dans le cerveau. Une gymnastique rationnelle les fait disparaître, en rétablissant la circulation du sang et en décongestionnant les parties pléthoriques. Puis l'exercice que fait prendre la gymnastique rationnelle n'a pas l'inconvénient d'a-

mener à dépenser trop de force nerveuse, trop d'énergie cérébrale ; il diffère en cela de certains autres exercices, surtout lorsqu'ils sont pratiqués sans modération, sans programme méthodique.

« Pour la même raison, les jeunes gens ou les hommes ayant pratiqué à l'excès un sport quelconque devraient prendre l'habitude, en rentrant chez eux, fatigués, d'exécuter une série d'exercices pour équilibrer leur organisme et pour se délasser. »

« Vous-mêmes, travailleurs de la campagne, qui vivez généralement dans des conditions plus hygiéniques que les ouvriers des villes, vous avez besoin d'exercices méthodiques pour contre-balancer les effets d'un labeur qui vous courbe avant l'âge. »

« Dès votre jeunesse, ces effets sont visibles, et beaucoup de conscripts de la campagne ont déjà le dos voûté. »

« Ajoutons que des maladies telles que la tuberculose se répandent aussi parmi vous. »

« Réagissez ; c'est très simple, et cela ne vous coûtera qu'un peu d'efforts au début, et quels heureux effets vous en tirerez pour votre santé et pour celle de vos enfants ! »

« Non seulement vous serez plus alertes, plus *dégevordis* de bonne heure, avant d'avoir passé au régime, mais de plus, vous serez mieux préparés à résister aux épreuves du service militaire, et vous acquerrez ou vous développerez en vous santé, force, vigueur ; vous garderez l'allure de la jeunesse, même à un âge avancé. On ne verra plus tant de paysans, pour ainsi dire, *cassés* par le métier. »

« A ce sujet, instituteurs de campagne, vous avez une grande mission à remplir ; c'est vous qui devez donner l'enseignement et l'exemple de la culture physique rationnelle. Et, vous-mêmes, quel précieux appui vous y trouverez pour votre santé, pour votre force physique et morale, au milieu des difficultés de votre profession ! »

« Pour tous, un des plus heureux effets de l'entraînement physique, une fois qu'on en a pris l'habitude, c'est que l'on devient plus soucieux du développement et du fonctionnement de son organisme ; et, par cela même, on est plus désireux d'éviter tout excès susceptible d'en troubler le bon état et la bonne conformation. On observe davantage son corps, on pense plus à sa santé. »

« En d'autres termes, on est d'autant mieux porté à mener une existence plus sage et plus saine. »

J. St. Zurich G. »

## NOUVELLES SUISSES

**Subventions à l'horlogerie.** — L'Office fédéral du travail s'occupe d'élaborer un projet de nouvelles subventions de la Confédération à l'industrie horlogère.

**Contre la loi sur les fabriques.** — Le 7 juillet, s'est réunie à Olten une conférence des représentants de l'Union syndicale des employés à traitement fixe, des Fédérations d'employés de l'Union suisse des chrétiens-sociaux, du Cartel des organisations ouvrières, du Parti populaire évangéliste, du parti socialiste suisse, du parti communiste, pour discuter du lancement d'un référendum contre la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques. Le lancement a été voté.

**Secours aux enfants russes.** — Le Comité suisse de secours aux enfants fera partir vers la fin de ce mois son deuxième train de vivres pour la Russie.

Le train complera 30 wagons. Il sera accompagné de plusieurs délégués jusqu'à la destination de Tzarizine-Sarepta. (Comptes de chèques postaux III/26).

**Chômage et émigration.** — Le Conseil fédéral a entendu vendredi un rapport de M. Schulthess sur son voyage à La Chaux-de-Fonds où le chômage a pris les proportions d'un véritable fléau. Comme il ne s'agit pas ici d'une manifestation temporaire à laquelle on puisse remédier par des palliatifs en attendant une amélioration, le Conseil fédéral devra songer à prendre des mesures radicales, notamment pour sortir de leur oisiveté forcée les jeunes gens qui sortent de l'école. Il y a quelque temps déjà, le Conseil fédéral avait envisagé l'établissement d'un plan d'émigration pour certaines catégories de chômeurs. Il s'agirait d'envoyer de jeunes chômeurs, soit en France, où l'agriculture manque de bras, soit dans les pays d'outre-mer. Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a chargé ses départements politique et de l'économie publique d'entreprendre l'étude de cette question et il les a autorisés à nommer une commission à cet effet.

**Exportation du bétail.** — Le groupe des paysans, artisans et bourgeois aux Chambres fédérales adresse au département fédéral de l'économie publique une requête demandant l'assistance de la Confédération en faveur de l'exportation du bétail d'élevage. La subvention envisagée serait d'environ 2 millions de francs.

**Ligue pour la protection de la nature et Parc national.** — La Ligue suisse pour la protection de la Nature s'est donné un nouveau comité et a procédé à la refonte de son organisation et de son administration. Ses relations avec le Parc National ont fait l'objet d'un accord.

La commission du Parc National, président, M. Decoppet, secrétaire, Dr F. Bühlmann et le comité de la Ligue pour la Protection de la Nature, président, Dr Ad. Nadig, secrétaire, Dr S. Brunies adjurent tous ceux qui ont la cause à cœur de rester fidèles à la Ligue pour la protection de la Nature et d'en assurer le progrès en lui amenant de nouvelles recrues.

Ils s'adresse plus spécialement à la jeunesse suisse, qui doit conserver au pays ce bien idéal.

**C. F. F.** — Le conseil d'administration des C. F. F., dans sa séance de vendredi, a approuvé le rapport de la direction sur la gestion pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1922. Il a approuvé la commande de 20 locomotives électriques pour trains directs et dans ce but il a voté un crédit de 11 millions.

Le Conseil a pris acte, en les approuvant, des rapports verbaux présentés par la Direction générale sur l'emprunt d'électrification du 9 juin

1922, et sur l'état des démarches faites en vue de la vente à l'étranger, des locomotives à vapeur devenues disponibles.

Enfin, le Conseil a ratifié la nomination de M. le Dr Hofstetter aux fonctions de chef de l'administration des caisses de secours, maladie et accidents.

**Le boni de la fête de chant.** La fête fédérale de chant à Lucerne laissera un boni approximatif de fr. 100,000. La plus grande partie de cette somme sera répartie entre les trois sociétés organisatrices; le reste ira à des institutions de bienfaisance.

**Allocations de renchérissement au personnel fédéral.** — (Deuxième semestre 1922.) — Le nouveau règlement sur les allocations de renchérissement part du principe que le renchérissement de la vie, qui s'est produit depuis 1914, doit être compensé par des allocations au personnel fédéral. La réglementation nouvelle se base sur un calcul aussi exact que possible du renchérissement. La proportion de 70 % a été reconnue juste. En principe, les traitements ont été augmentés de 70 %. On ne s'est écarté de ce principe, en élaborant la réglementation nouvelle, que dans deux cas seulement: 1. Pour les traitements au-dessous de 3000 fr., 2. Pour les traitements supérieurs à 4000 fr.

L'allocation pour un traitement de fr. 2400 est de 86,5 % et pour un traitement de 1400 se monte à 100 %. A ces allocations viennent encore se joindre les indemnités pour enfants et les allocations de résidence. Pour chaque enfant au-dessous de 18 ans, ne gagnant pas sa vie, l'allocation est de 150 fr. Pour les traitements de 6300 fr. et au-dessus, il n'est pas alloué d'indemnité pour les enfants.

Les indemnités de résidence constituent une manière de compensation aux variations des conditions locales dans le prix de l'existence. Pour le calcul de ces derniers chiffres, on a pris comme base le loyer d'un appartement de trois chambres avec mansarde et l'impôt sur un revenu de fr. 5000.

Ces chiffres se présentent ainsi qu'il suit :

Somme totale pr loyer et impôt	Allocations de résidence
de fr. 900.— à fr. 1050.—	= fr. 100.—
» » 1050.— » » 1200.—	= » 200.—
» » 1200.— » » 1350.—	= » 300.—
» » 1350.— » » 1500.—	= » 400.—
» » 1500.— au dessus	= » 500.—

**Zurich.** — La petite vérole. — Des cas de petite vérole ont été constatés dans une auberge des environs de Winterthur. L'autorité sanitaire invite toutes les personnes qui sont entrées récemment dans la maison de s'annoncer. Une amende pouvant s'élever à 1000 francs sera appliquée aux malades qui ne se déclareront pas. Les varioleux de l'auberge en question n'avaient pas été vaccinés ou du moins pas depuis longtemps. Les habitants vaccinés sont demeurés indemnes.

## A L'ÉTRANGER

### FRANCE

#### Double exécution capitale.

Vendredi matin, à Châteauroux (Indre), ont été exécutés devant la maison d'arrêt, Lucas, marchand forain à Issoudun, et Daubort, journalier à Mers, condamnés à mort par la cour d'assises le 30 mars dernier, pour avoir, le 11 juillet 1921, assassiné les époux Limousin, cultivateurs à Buxerolles. Le vol avait été le mobile du crime.

## ALLEMAGNE

### Enlées dans la vase.

Quatre personnes qui se baignaient dans le lac de Constance, près de cette ville, se sont enlées dans la vase. Une seule d'entre elles a pu regagner la rive; ses trois compagnons se sont noyés et un courageux sauveteur qui se portait à leur secours à partagé leur sort tragique.

## CANTON DE FRIBOURG



Le Comité cantonal est convoqué au Cercle littéraire et de Commerce, à Fribourg, sur le samedi 15 juillet, à 2 1/2 heures après midi.

### TRACTANDA

1. Protocole;
2. Projet de programme: Principes du parti radical-démocratique suisse, 1922;
3. Divers.

**Subside fédéral.** — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg le 30 % des frais de conservation et de restauration des anciens remparts et des tours de Fribourg (devis: 35,000 fr.; maximum: 10,500 fr.)

### Echos de la presse.

L'autre jour, la *Liberté* relatait un cas de sauvage agression. Chacun croyait voir apparaître le nom de notre grand colonel. Mais non, il s'agissait simplement d'un nommé Ding.

Comment les *soldats à papa* du grand colonel vont-ils accueillir les attaques de la presse contre leur grand chef? Ma foi, les manants n'ont pas le droit d'avoir une opinion au sujet de l'attitude de leur seigneur et maître. Ils savent du reste fort bien que c'est un guerrier fort courageux. Une fois, il ne craignit pas de fustiger un gamin qui ne se rangeait pas assez promptement sur le passage de son Excellence. Quel courage, de punir une telle audace!

Une autre fois, la seconde (sera-ce la dernière?) notre grand colonel frappe au visage un citoyen qui avait l'outrecuidance de ne pas s'agenouiller devant les faits et gestes de Monseigneur, et de l'attaquer dans cette infâme presse. Ce citoyen n'était pas de taille à lui rendre coup sur coup. N'est-ce pas que ce second et dernier acte de courage doit soulever l'enthousiasme de la plèbe?

Ecoutez la maxime: Tel cuide engeigner autruy, qui est engeigné le premier.

**M. Aimé Baud.** — Samedi matin, un imposant cortège accompagnait au lieu de son repos celui qui tint une si large place dans la vie romantoise. Neuf bannières, avec des délégations des sociétés locales, du Comité cantonal radical, du Cercle radical de la Glâne, du Cercle des Arts et Métiers de Bulle, saluèrent la dépouille mortelle de ce bon citoyen que fut M. Aimé Baud.

La nombreuse affluence à l'ensevelissement prouve les regrets unanimes que laisse ce magistrat intègre, cet homme de bien et de dévouement

aux affaires publiques; elle prouve de quelle sympathie il jouissait non seulement dans sa bonne ville de Romont, mais encore dans le canton.

Il nous a quittés, notre ami Baud; mais il nous laisse un héritage d'honneur, de loyauté, de patriotisme; il est parti avec la consolation d'avoir, par son exemple constant, fait des disciples, qui suivront la voie tracée par lui.

Sa mémoire survivra dans tous les cœurs; son exemple sera suivi pour le plus grand bien de ce beau pays de la Glâne, pour l'œuvre d'émancipation du peuple et de vraie fraternité des citoyens.

Qu'il repose en paix.

### L'agression de M. Diesbach.

On écrit de la campagne à l'Indépendant:

L'odieuse et lâche agression dont le rédacteur de l'Indépendant a été victime de la part de M. le colonel Roger Diesbach a causé dans notre district, du moins chez tous ceux qui, dans nos campagnes, ne sont pas courbés devant l'autocratie de l'argent et des titres ronflants, une pénible et profonde impression. Voilà donc comment le chef d'une troupe démocratique, l'élu des citoyens d'un pays libre, se comporte lorsque les circonstances mettent en travers de son chemin un enfant de ce pays qu'il a pour mission de défendre et qui a eu la sottise de lui confier ses intérêts les plus précieux.

Nous avons été indignés, mais non surpris. Au reste, M. Diesbach n'en est pas à son premier geste dans ce genre. Les archives du Tribunal de la Sarine contiennent encore le souvenir du procès de Diesbach contre le jeune Guérig. Le premier avait brutalement cravaché un petit domestique qui ne parvenait pas à ranger assez promptement son attelage au passage de sa Seigneurie. M. le comte est décidément incorrigible.

Que signifient après cela les discours prononcés dans les assemblées populaires pour attirer les suffrages de naïfs électeurs qu'au fond on méprise et les pleurs versés sur la tombe des soldats fribourgeois, pauvres manants portant fusil, dont le seul mérite fut apparemment d'appartenir au régiment de M. le comte?

### Accident d'automobile.

Dimanche, des habitants de Schmitten, M. Emile Käser, boucher à Berg, M. Rappo, boulanger à Schmitten, et M. Hug, voyageur en vins, qui revenaient en automobile du Lac Noir, où ils s'étaient rendus samedi soir, ont été victimes d'un accident. C'était de très bonne heure, le matin.

En arrivant au pont du Zollhaus, le conducteur de l'automobile manqua le pont. La voiture, lancée à toute vitesse, alla se jeter dans la Singine.

M. Käser eut la poitrine enfoncée et M. Hug, une grave blessure à la tête. M. Rappo n'eut que des contusions.

M. le docteur Troxler, de Planfayon, appelé sur les lieux, donna les premiers soins aux blessés, qui furent conduits à Schmitten.

L'automobile, fracassée, resta dans la Singine, d'où on la retirera à loisir.

## GRUYÈRE

**Nécrologie.** — La cloche de l'agonie a sonné deux fois dimanche. Elle nous apprenait, le matin, le décès de Mlle Amélie Magnin, âgée de 37 ans, qui a succombé à la diphtérie, et le soir de Mme Moret-Franzetti, gravement malade depuis quelques mois.

Nous adressons aux familles atteintes par ces deuils nos respectueuses condoléances.

iques; elle prouve de il jouissait non seu- ne ville de Romont, le canton.

és, notre ami Baud; se un héritage d'hon- de patriotisme; il, consolation d'avoir, constant, fait des dis- ant la voie tracée par

urvivra dans tous les urvra dans tous les n de ce beau pays de l'œuvre d'émancipa- et de vraie fraternité a paix.

ression Diesbach. campagne à l'Indé-

àche agression dont l'Indépendant a été rt de M. le colonel a causé dans notre s chez tous ceux qui, gnes, ne sont pas l'autocratie de l'ar- s roflants, une péni- impression. Voilà e chef d'une troupe lu des citoyens d'un omporte lorsque les tèrent en travers de nfant de ce pays qu'il e défendre et qui a ui confier ses intérêts

é indignés, mais non e, M. Diesbach n'en emier geste dans ce ives du Tribunal de nent encore le sou- e Diesbach contre le e premier avait bru- é un petit domesti- enait pas à ranger ent son attelage au e Seigneurie. M. le ment incurable.

après cela les dis- dans les assemblées attirer les suffrages s qu'au fond on mé- leurs versés sur la s fribourgeois, sau- portant fusil, dont le apparemment d'ap- ment de M. le comté?

l'automobile. — habitants de Schmit- eser, boucher à Berg, anger à Schmitten, et ur en vins, qui reve- mobile du Lac Noir, rendus samedi soir, d'un accident.

bonne heure, le ma- au pont du Zollhaus, l'automobile manqua ire, lancée à toute vi- er dans la Singine.

la poitrine enfoncée e grave blessure à la n'eut que des contu- Troxler, de Planfayon, eux, donna les pre- x blessés, qui furent itten.

fraccasée, resta dans on la retirera à loisir.

YÈRE

e. — La cloche de e deux fois dimanche. nait, le matin, le décès Magnin, âgée de 37 mbé à la diphtérie, et Moret-Franzetti, gra- depuis quelques mois. s aux familles attein- ils nos respectueuses

**Issue fatale.** — M. Oscar Eichenberger, la malheureuse victime de l'accident survenu lundi dernier à Chardonne, a succombé samedi à ses blessures.

La société de consommation perd en son dévoué chauffeur un employé modèle. M. Eichenberger n'avait que 30 ans; il était célibataire.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil l'expression de nos vives sympathies et nos condoléances émues.

**Impôt fédéral de guerre.** — Il est rappelé aux contribuables que l'impôt de guerre dû par les personnes physiques doit être versé au percepteur de la commune désignée sur le bordereau. Seules les sociétés et les personnes morales doivent l'adresser directement à l'administration cantonale de l'impôt de guerre, à Fribourg.

**La tête de Chenaux.** — Nous apprenons que la tête de notre héros gruyérien se trouve actuellement chez M. Paul Morand, à Genève, qui la conserve soigneusement; celle-ci sera remise en son temps au Musée gruyérien.

**Nos tireurs à Bex.** — Dans le parlarès de dimanche du tir caude Bex, figure le nom d'un Gruyérien, M. Paul Murith, d'Epagny, qui a gagné une couronne de laurier à la cible Patrie-Progress, 2<sup>me</sup> de rang, avec 413,6 points.

**Diplôme.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Maria Mayer, fille de M. Charles Mayer Gex en notre ville, a passé brillamment ses examens au Conservatoire de Lausanne pour l'obtention du diplôme de professeur de piano.

Nos sincères félicitations à la jeune lauréate et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

**Petite chronique.** L'indécision du temps compromet bien des promenades et suspend maints projets. Les touristes partis samedi soir pour la montagne ne furent point favorisés. Les averse de la nuit, qui se poursuivirent durant la matinée de dimanche, causèrent plus d'un désagrément aux personnes avides d'excursions. Nous ne pouvons donc heureusement pas nous plaindre de la sécheresse qui, par contre, sévit dans quelques contrées de la Suisse. Certaines régions du canton de Neuchâtel, spécialement le Vignoble, commencent à en souffrir sérieusement. Les rivières ne sont plus que de minces filets d'eau et, dans le Haut-Jura, les citernes se vident. La croissance des céréa-

les est, à bien des endroits, complètement arrêtée et il faudra compter, au surplus, avec une absence totale de regain. Dans les arbres fruitiers, pommiers, poiriers, pruniers, la sève ne monte plus et, de ce fait, une quantité de fruits encore verts tombent déjà. Par contre, les viticulteurs sont dans la joie. Rarement, en effet, la vigne n'a été aussi belle que cette année. A moins d'imprévu, on peut d'ores et déjà considérer que la récolte sera magnifique et l'une des plus considérables depuis bien des années.

A la lisière de plusieurs chemins vicinaux, de nombreuses personnes munies de paniers et d'échelles sont à l'ouvrage. La saison propice à la cueillette des fleurs du tilleul est là. Il faut les prendre à peine ouvertes et laisser celles qui sont déjà trop épanouies. Après avoir désséché les fleurs à l'ombre, on peut en obtenir un thé apprécié. Voici ce que nous dit à ce propos la *Terre Romande*:

« Les fleurs de tilleul s'emploient en infusion pour faire transpirer, dans les cas de refroidissement, fièvre, grippe, influenza. On recommande aussi le thé de tilleul contre l'épilepsie chronique; après une maladie des reins, aux personnes souffrant d'embarras urinaires; pour combattre la toux, on l'additionne de jus de citron. Si on désire un thé de tilleul spécialement agréable, il faut enlever la petite feuille verte qui accompagne la fleur. Le thé est alors doux et très aromatique. »

Utilisons donc cette fleur qui joue un grand rôle dans la médecine domestique.

**Le prix des cerises.** — On nous écrit:

« Dans leur dernière chronique du marché de Bulle, les journaux locaux mentionnaient les prix des cerises en faisant ressortir la supériorité de ceux-ci chez nous. En ce faisant, ils se demandaient pourquoi à Bulle les consommateurs étaient réduits à payer les cerises, si abondantes et savoureuses cette année, 60, 70, voire même 80 centimes pendant qu'elles se vendaient de 30 à 35 centimes le kilo, à Fribourg, Romont, Payerne, Montreux et ailleurs. A la suite de ces lignes, les marchands de primeurs de la place doivent à la presse et au public les explications suivantes: Les localités mentionnées ci-haut, se trouvent dans les régions productrices, où les cerisiers sont très abondants. Les fruits sont apportés sur le marché directement par le producteur, ce qui exclut la question des frais de transport qui joue un grand rôle sur le prix. Les marchands de

primeurs de notre contrée, par contre, doivent faire venir leur marchandise d'assez loin, par voie ferrée ou camion; par l'effet du transport, la marchandise arrive plus ou moins avariée; il faut procéder à un triage, d'où un déchet sur le poids; il y a ensuite perte de poids en détaillant la marchandise.

Transport très coûteux, déchet par suite du voyage, nouveau déchet par suite du détail sont donc trois facteurs qui augmentent de beaucoup le prix de revient de cette marchandise délicate.

Les marchands de primeurs doivent en outre payer la location de locaux, de places de vente, payer les impôts, vivre, et faire honneur à leurs affaires. Puisqu'on a parlé du prix des cerises de ces derniers jours, ils peuvent affirmer avec preuve à l'appui que celles-ci leur étaient facturées 60 et 50 centimes. Les prix de 30 et 35 centimes, dont ont causé les journaux, concernaient certainement les petites cerises et celles de qualité inférieure. Il reste donc qu'en vendant les cerises 60 et 70 centimes ces derniers jours, les marchands de Bulle se contentaient d'un bénéfice fort minime.

Il faut pourtant que chacun vive. »

*L'abondance des matières nous oblige de renvoyer plusieurs articles au prochain numéro.*

Monsieur et Madame André EICHENBERGER-DEBELI et leurs enfants. à La Tour de T<sup>me</sup>; Monsieur et Madame Ernest EICHENBERGER et famille, à Bâle; Madame Lina CASTELLI et son fils, à Bulle; Monsieur et Madame Edwin EICHENBERGER-OBERSON et famille, à Bulle; Monsieur et Madame Max EICHENBERGER et famille, à Bulle; Monsieur Paul EICHENBERGER à Glascoev, ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**MONSIEUR Oscar EICHENBERGER**  
leur cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé accidentellement à Vevey, le 8 juillet 1922, dans sa 30<sup>e</sup> année. L'ensevelissement aura lieu à Bulle mardi 11 courant, à 2 heures après midi. Domicile mortuaire: Maison Gippa, Bulle.

**La Société coop de Consommation Bulle et environs**  
a le regret de faire part à ses membres du décès de  
**MONSIEUR Oscar EICHENBERGER**  
leur dévoué chauffeur.

**L'Union ouvrière de la Gruyère**  
a l'honneur de faire part à ses membres du décès du regretté camarade

**Oscar EICHENBERGER**  
décédé, le 8 juillet, des suites d'un accident. L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mardi à 2 heures. Les membres sont invités à y assister.

Madame et Monsieur PESSINA et leur famille, à Milan; Monsieur et Madame Léopold FRANZETTI et leur famille, à Fribourg; Mademoiselle Marie FRANZETTI, à Bonnefontaine; Monsieur et Madame Alfred MORET et leur famille, à Bulle, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Amélie MORET**  
née Franzetti  
leur chère tante grand'tante et belle mère, pieusement décédée à l'âge de 67 ans. L'enterrement aura lieu à Bulle, mercredi 12 juillet, à 9 1/2 heures.

R. I. P.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part. Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Monsieur Alfred MAGNIN à Marsens; Madame et Monsieur Joseph MORARD; MAGNIN et leur famille, à Bulle; Mademoiselle Annette MAGNIN, à Marsens; la famille PUGIN à Marsens; les familles PUGIN et NIDEGGER, à Echarlens, ROBADEY à Bulle, KOLLY, à La Roche, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Amélie MAGNIN**  
leur sœur, belle sœur, tante, nièce et cousine, décédée après une courte et pénible maladie à l'âge de 37 ans. L'enterrement a eu lieu à Bulle, ce matin. **Priez pour elle.** Domicile mortuaire: Hôtel de l'Ecu.

**A vendre une jeune vache**  
poire, porante pour le 24 juillet, chez Alphonse PASQUIER, Le Pâquier.  
**Dr HERZOG BROG**  
absent jusq'en août.

**On cherche une fille**  
pour aider dans un ménage de 3 personnes, en ville. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 1979 B.

**Jeune personne cherche journées**  
pour tous travaux en ville ou à la campagne. S'adr. sous chiffres P. 1976 B. à Publicitas, Bulle.

**Vente juridique**  
Le samedi 15 juillet crt., à 2 heures après midi, au domicile de L. MONNERAT à BROG, l'Office des Procureurs de la Gruyère vendra en mise aux enchères, à tout prix, 3 vélos marque « Hermès ».

**A louer la deuxième fleurie**  
des Longeornets derreys, rière Enney. S'adresser à Joseph Geinos, Neirivue.

**Grande vente réclame**  
des **CONFITURES WALLISELLEN**, de toute première qualité,  
aux prix suivants :

	détail	bidons 5 kg.
<b>quatre fruits,</b>	la livre <b>45</b> cts.	fr. <b>4.50</b>
<b>myrtilles</b>	„ <b>50</b> „	„ <b>5. —</b>
<b>mélange abricots</b>	„ <b>70</b> „	„ <b>7. —</b>
<b>pruneaux</b>	„ <b>85</b> „	„ <b>8.50</b>
<b>mélange framboises-groseilles</b>	„ <b>80</b> „	„ <b>8. —</b>
<b>abricots</b>	„ <b>90</b> „	„ <b>9. —</b>

En vente durant quelques jours seulement aux magasins :  
**Paul DUBAS & Alfred KOERBER**  
**BULLE**

# NOUVEAUX PRIX

des Potages Maggi et de l'Arome Maggi

dès le 10 juillet 1922.

## Potages Maggi

le bloc . . . . . 18 cts.  
le paquet de 5 blocs . . . . . 90 »

## Arome MAGGI

flacon N°	0	1	2	5
le flacon original . . . Fr.	-.70	1.25	2.10	11.-
rempli à nouveau . . . »	-.45	-.80	1.30	—

Les articles dont l'étiquette porte encore les anciens prix doivent être aussi vendus aux nouveaux prix.

## Avis aux Propriétaires et particuliers

Pour construire et réparer adressez-vous à

### Dubuis & Mora,

entrepreneurs en bâtiments, à BULLE,

qui exécuteront un travail consciencieux et bon marché.



## POTS A CONSERVES en grès vitrifié

Litres	5	7 1/2	10	12 1/2	15
Fr.	3.-	4.20	5.40	6.30	7.20
Litres	20	25	puis de		
Fr.	9.60	11.80	30 à 60 litres.		

Chez E. GLASSON & Cie, BULLE.

## Avis important.

Les Entreprises Electriques Fribourgeoises avisent la population que la ligne électrique à haute tension

### BROC-MORLON-BULLE

est mise en exploitation.

Toute personne est rendue attentive au grand danger qu'il y a d'entrer en contact avec les fils de cette ligne, surtout si ceux-ci tombent à terre, et on est instamment prié d'aviser le Bureau électrique à Vaulruz (Téléph. N° 4) ou tous autres bureaux des dites entreprises d'une anomalie constatée sur la ligne.

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Bureau d'exploitation „Montbovon“

ROMONT

Dimanche 16 Juillet

## à la Croix-Blanche, CORBIÈRES

Inauguration du Pont couvert.

—:— BONNE MUSIQUE —:—

Invitation cordiale.

MOOSER.

## Hôtel et Propriété à vendre.

Pour cause de santé, Antonin GEINOZ, à EPAGNY, met en vente de gré à gré, les immeubles qu'il possède à Epagny, comprenant l'

### Hôtel de la Croix-Blanche

avec ses dépendances (grange, écurie et remise) jardin, verger et, si on le désire, environ six poses de terrain de première qualité.

Ancienne et bonne clientèle. Etablissement seul à Epagny, excellente situation à la bifurcation des routes Broc-Gruyères-Montbovon. Eau et lumière électrique à l'hôtel et à la grange.

Faire les offres jusqu'à fin juillet courant. Condition à débattre.

S'adresser au propriétaire pour tous renseignements.

## MYRTILLES

fraîches, belles, pour stériliser :  
1 caisse de 5 kg. . . . Fr. 6.50  
2 caisses de 5 > . . . > 12.50  
3 caisses de 5 > . . . > 18.50  
Expédition prompte, franco contre remboursement.  
Léopold BERNASCONI,  
Lugano.

Maison de commerce

cherche

jeune homme

intelligent comme aide magasinier. Présenter références.

Faire offre par écrit, sous P 1911 B, à Publicitas, Bulle.

ON DEMANDE à acheter de ste propriétés de rapp. et d'agrém., ainsi que des industries de ts genres; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de S<sup>tes</sup>. Placem. titres. Ecr.: Banque d'Etudes, 160, av. Marie-Jos, Bruxelles a757 b109

## SOUSSION

La Société des Carabiniers de Bulle met en soumission la

construction de son Stand au Verdel, comprenant :

Terrassements, maçonnerie, charpente, menuiserie, ferblanterie, appareil lage, gypserie et peinture.

Prendre connaissance des plans et cahier des charges et déposer les soumissions sous pli cacheté, avec l'inscription « Soumission du Stand », jusqu'au 25 juillet, à 6 heures du soir au plus tard, au Bureau technique de la Ville de Bulle.

## Chauffage central.

La Ville de Bulle (Fondation Victor Tissot) offre à vendre :  
une chaudière « Sulzer » type A, surface de chauffe 1,8 m<sup>2</sup> ;

une chaudière en tôle d'acier, surface de chauffe 1 m<sup>2</sup>.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau technique de la Ville.

## A louer

au centre de la ville une chambre meublée  
S'adresser au bureau du journal.

## ETERNIT

à des conditions particulièrement avantageuses

chez  
E. GLASSON & Cie,  
BULLE

Palézieux, Château-d'Oex.

*Il ne faut pas  
manquer sans aucun  
mélange un seul  
Produit 3 ou 5 kilos  
des délicieuses  
Confitures  
Lembourg*

## VINS ROUGES ET BLANCS

à partir de 90 cent., pour les fenaisons.  
Fûts à disposition.

Juan MORENO, Bulle,  
à côté de l'Hôtel de l'Ecu.

## Vins pour Fanage aux plus bas prix.

Nous avons également toujours en cave des

Grands Bordeaux blanc et rouge.

Tous nos vins sont de première qualité et achetés directement à la propriété.

F. DROUX, BULLE

Téléphone 90 et 123

Dimanche 16 courant

## Buffet de la Gare, GRUYÈRES GRAND CONCERT

Au Jardin

Bamboula

Excellent orchestre

Fredy le Nègre, roi du Jazz band

Consommations de choix — Train spécial pour Bulle à 11 h. du soir  
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

Liste de tirage de la Tombola

de la

## Société des Carabiniers d'Albeuve

— LOTS GAGNANTS —

23	49	123	127	160	249	262	310	396	440
485	517	539	577	601	798	850	852	900	911
942	997	1048	1091	1104	1150	1172	1237	1258	1311
1348	1499	1513	1542	1580	1637	1674	1725	1772	1821
1961	1988	2017	2047	2060	2094	2113	2169	2242	2263
2322	2336	2361	2380	2411	2490	2521	2545	2564	2616
2633	2697	2761	2848	2872	2883	2905	2961	2988	3017
3071	3088	3110	3193	3236	3296	3331	3395	3401	3466
3533	3573	3612	3635	3847	3854	4072	4091	4121	4297
4333	4431	4480	4520	4545	4555	4581	4619	4631	4652
4711	4734	4766	4826	4863	4880	4915	4928	4954	

Les lots non réclamés au 1<sup>er</sup> août deviendront la propriété de la Société. Chaque demande ne sera payée que sur la présentation du N° gagnant, adressé au Secrétaire de la Société.

## SOUSSION

La Société de laiterie d'ECHABLENS met en soumission le blanchissage des locaux de la laiterie.

Pour les conditions, s'adresser au laitier, et remettre les soumissions, jusqu'à samedi 15 oct., à 6 h. du soir, au Président, M. Isidore MORET.

## Maraîches à louer

en bloc ou séparément, au dessus de Vuadens.  
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 1981 B.

## A VENDRE

à choix sur deux, une

## bonne jument

7 et 10 ans, sage et garantie, chez Fçois Castella, Neirivue.



ABO  
Suisse  
Étranger  
pay  
Prix du  
On s'a  
bure  
moyenn

## Finan

(Corr

Le go  
tro-Hong  
dans la  
des ligne  
velle Bar  
qui vien  
ficulté el  
elle repr  
tante por  
et suscit  
et étran  
un certai  
tenant, i  
axiome  
velle bar  
nière pi  
ment des  
qu'elle  
nouveau  
leur, do  
envisagé  
sainisse  
pour le  
national  
lets leur  
préciatio  
nouveau  
concurr  
obtenue  
dation de  
puis par  
puissanc  
rieures  
Celle  
nécessité  
unanime  
établisse  
comme  
par tous  
tuation  
sur le  
Elle se r  
directive  
se basa  
d'avant  
Hongroi  
gane ré  
devises.  
crédit q  
ses acti  
— ont l  
position  
Il est  
par la m  
sa couve  
valeur s  
détermi  
leurs ré  
et devis  
sition d  
Comm  
plan de  
ler la ra  
port ab  
et enfin  
de la ré  
gouvern  
coopérat  
pas igno  
ne peut